



Syndicat Intercommunal de Gestion des transports scolaires à destination des collèges

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE - LUYNES - SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DE GESTION DU
TRANSPORT SCOLAIRE À DESTINATION DES COLLÈGES
SÉANCE DU 05 MARS 2025

Date de convocation
12/02/2025
Date d'envoi
14/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 mars à 18h00 le Comité Syndical Intercommunal de Gestion du Transport Scolaire à destination des Collège dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET, Président en exercice.

Nombre de membres
En exercice : **6**
Présents : **5**
Absents : **1**
Pouvoirs : **1**
Votants : **6**

Etaient présents :

Mesdames Christine BLIN, Sylviane FORTUN, Brigitte BESQUENT,
Monsieur Jean-Michel ARNAUD.

Absent excusé :

Monsieur Sébastien MARAIS.

Assistaient également sans voix délibérative les déléguées suppléantes :

Mesdames Danièle HOUDU, Christine MÉNORET.

Assistaient également à la réunion sans voix délibérative :

Monsieur Gérard PERRIER Directeur Général des Services - Ville de Luynes.
Monsieur Raphaël SIMAR - Ville de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN.



DEL N° 05-03-2025/01 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025.

Conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

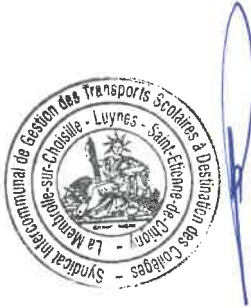
Après avoir pris connaissance du Rapport sur les Orientations Budgétaires transmis avec la convocation de la séance de ce jour (document annexé à la présente délibération),

Le Comité Syndical :

PREND ACTE de la tenue en cette séance des Orientations Budgétaires 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

A blue ink signature of Madame Sylviane FORTUN, appearing as a stylized 'F' followed by a horizontal line.

**Madame Sylviane FORTUN,
Déléguée Titulaire**

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **1.0. MARS 2025**

Et sa publication sur le site internet de la commune le : **.....1.0. MARS 2025**

Le Président,
Bertrand RITOURET

